

RCS : REIMS Code greffe : 5103

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 50122 Numéro SIREN : 424 059 111 Nom ou dénomination : A2 ANALYSES

Ce dépôt a été enregistré le 21/07/2023 sous le numéro de dépôt 5519

A2 ANALYSES
Société Unipersonnelle à responsabilité limitée
au capital de 7622,45 euros
Siège social :
RCS de Epernay B424059111

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 3 juin 2023 .

L'an deux mille vingt trois, le trois juin à quinze heures.

L'associé unique de la société à responsabilité limitée susnommée au capital de 7 622,45 euros, a pris la décision ordinaire suivante, sur la convocation de la gérance.

Le gérant Monsieur Frédéric VIEL, est présent.

Il constate que l'associé unique est présent.

Le gérant rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

Ordre du jour

1. Rapport de gestion du gérant sur la situation de la société et sur son activité durant l'exercice clos le 31 Décembre 2022
2. Présentation et examen du bilan, du compte de résultat et de l'annexe dudit exercice.
3. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 et affectation du résultat.
4. Rapport de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et décision à cet égard.
5. Quitus à la gérance.

Le gérant dépose sur le bureau et met à la disposition de l'associé :

- ses rapports;
- les documents comptables : bilan, compte de résultat et annexe;
- le texte des résolutions proposées.

Puis, le gérant déclare que les documents et renseignements nécessaires pour le plein exercice du droit à l'information, ont été adressés, communiqués ou ont été tenus à la disposition de l'associé unique dans les formes et délais légaux. Il ajoute que l'associé n'a pas usé de la faculté offerte par l'article L. 223-26 du Code de commerce, et n'a pas posé de questions écrites.

L'associé unique lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture des rapports du gérant.

Cette lecture terminée, la discussion est ouverte.

Puis, les résolutions suivantes sont prises :

FV

A2 ANALYSES
Société Unipersonnelle à responsabilité limitée
au capital de 7622,45 euros
Siège social :
RCS de Epernay B424059111

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPÉRATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 Décembre 2022

Cher associé,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le **31 Décembre 2022**, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Présentation des états financiers

Nous vous précisons tout d'abord que les états financiers qui vous sont présentés ont été établis dans le strict respect des normes du Plan Comptable Général.

Situation et activité au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice, le Chiffre d'affaires a été de 47 Euros
Les subventions d'exploitation reçues ont été de 0 Euros
Les charges d'exploitation, ont été de 194 Euros
Le résultat d'exploitation est de -147 Euros.

Les produits financiers sont nuls et les charges financières sont nulles dégageant ainsi un résultat financier nul.

Après enregistrement des produits exceptionnels pour 0 Euros, et des charges exceptionnelles pour 0 Euros l'exercice clos au 31 Décembre 2022 fait apparaître un résultat net comptable déficitaire de 147 Euros.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement important n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

Activité en matière de recherche et de développement

En conformité des dispositions légales, nous vous précisons que la société n'a entrepris aucune activité particulière en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

F.V.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

IDENTIFICATION

M VIEL FREDERIC

A COMPLETER

A COMPLETER

N° d'adhérent : 20141470023333

Pour le compte de :

EURL A2 ANALYSES

375 LE VILLAGE

RTE DEPARTEMENTALE

51310 JOISELLE

N° SIREN : 424 059 111

Période déclarée : Année 2022

Date limite de dépôt : 18/05/2023

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2031 (applicable à compter du 31/12/2022)

Annexe N° 2031-BIS (applicable à compter du 31/12/2022)

Annexe N° 2033-A (applicable à compter du 31/12/2022)

Annexe N° 2033-B (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-C (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-D (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-E (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-F (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-G (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2059-H (applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2059-I (applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2069-RCI (applicable à compter du 31/12/2022)

Certifié conforme à l'original.

[Signature]

Annexe à la déclaration n° 2031

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case





Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION			Exercice N
Production vendue	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	47
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			47
CHARGES D'EXPLOITATION			
Autres charges externes			537
Impôts, taxes et versements assimilés			101
dont TP/CFE, CVAE			101
Charges sociales			-444
Total des charges d'exploitation (II)			194
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-147
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			-147

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
		147
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
		147
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
		147

Free

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

II - DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	9 246
Déficits reportables	9 246
Déficits de l'exercice	147
TOTAL des déficits restant à reporter	9 393

III - DIVERS

Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	1 042
Montant de la TVA collectée	1 039
Montant de la TVA déductible sur biens et services (<i>sauf immobilisations</i>)	76





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-F

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Composition du capital social

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	100
---	---	--	-----

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1	Titre	M		
	Nom et prénom	VIEL FREDERIC	Nom marital	
	Nombre de parts ou d'actions	100	Pourcentage de détention	100,00%
	Date de naissance	20/02/1968	Pays de naissance	FRANCE
	Code postal de naissance	94107	Commune de naissance	SAINT MAUR DES FOSSES
	Numéro, type et nom de voie	1 ROUTE DEPARTEMENTALE 375		
	Code postal	51310	Ville	JOISELLE
	Pays	FRANCE		

Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



Handwritten signature

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



Viel